

Forestier/-ière CFC



Nature des tâches

En tant que collaborateur de l'exploitation, le forestier se charge de tous les travaux pratiques concernant la forêt. Ses activités varient avec les saisons:

- l'exploitation comprend l'abattage, le façonnage et le débardage des bois. Dans les forêts de montagne, cela comprend également la mise en place des installations de transport des bois (câble-grue).
- travaux de sylviculture: plantation, protection contre les dégâts du gibier, soins aux jeunes peuplements.
- entretien des chemins forestiers, réalisation de petits ouvrages et participation à des ouvrages de protection contre les avalanches
- entretien des lisières de forêts, des haies et buissons, des rives, etc.
- entretien des appareils et machines.

Conditions d'admission

Ecole obligatoire achevée. Un stage d'information est recommandé.

Le métier de forestier s'exerce en plein air, dans des conditions atmosphériques changeantes. Il exige une certaine force et une santé robuste, aptitudes manuelles et techniques, bon sens de l'observation, de l'intuition, esprit pratique, rapidité de réaction.

Formation

3 ans d'apprentissage. 1 jour par semaine d'école professionnelle.

Il existe aussi une formation initiale de 2 ans: «Praticien/ne forestier AFP». La réussite à l'examen donne l'attestation fédérale.

Perspectives

Possibilités de perfectionnement en restant «en forêt»: cours organisés par le centre de formation professionnelle forestière. Certificat d'escalade et travaux dans les arbres.

Brevet fédéral de conducteur/-trice de machines forestiers, de spécialiste câble-grue, de contremaître/sse forestier ou de spécialiste en bois avec brevet fédéral.

Formation de forestier/-ière ES ou de technicien ES industrie du bois. Etudes d'ingénieur/e BSc HES en foresterie (avec maturité professionnelle).

Autres voies dans des métiers apparentés: apprentissage complémentaire raccourci d'arboriculteur/-trice CFC, formation complémentaire comme arboriculteur, horticulteur ou agriculteur.

Adressen alle Kantone

Verwaltung des Kantons St.Gallen
Kantonsforstamt
Davidstrasse 35
9001 St.Gallen
Herr Felice Crottogini, 058 229 21 81
felice.crottogini@sg.ch
www.wald.sg.ch
SP 2018 2019 2020 2021 (*)

Stadt Zürich
Human Resources Management
Gotthardstrasse 61, Postfach
8022 Zürich
044 412 35 24
hrz-berufsbildung@zuerich.ch
www.stadt-zuerich.ch/lehrstellen
SP 2018 2019 2020 2021 (*)

Forstamt Kanton Thurgau
Spannerstrasse 29
8510 Frauenfeld
Herr Mathias Rickenbach, 058 345 62 89
mathias.rickenbach@tg.ch
www.forstamt.tg.ch
VR SP 2018 (*)

Forstamt Kanton Thurgau
Spannerstrasse 29
8510 Frauenfeld
Herr Mathias Rickenbach, 058 345 62 89
mathias.rickenbach@tg.ch
www.forstamt.tg.ch
VR SP 2018 (*)

Forstamt Kanton Thurgau
Spannerstrasse 29
8510 Frauenfeld
Herr Mathias Rickenbach, 058 345 62 89
mathias.rickenbach@tg.ch
www.forstamt.tg.ch
VR SP 2018 (*)

Amt für Wald und Naturgefahren GR
Loestrasse 14
7000 Chur
Herr Dominic Schilling oder Herr Flurin Guidon,
081 257 38 66
dominic.schilling@awn.gr.ch
www.wald-naturgefahren.gr.ch
VR SP 2019 2020 2021 (*)

Amt für Landschaft und Natur
Abteilung Wald
Weinbergstrasse 15
8090 Zürich
Herr Roman Schnyder, 043 259 29 65
roman.schnyder@bd.zh.ch
www.wald.kanton.zh.ch
SP 2018 2019 2020 2021 (*)

* Info-Code

DD: Documentation disponible.

VD: Vidéo/DVD disponible.

RP: Registre régional des places d'apprentissage disponible.

VR: Visite de l'entreprise sur rendez-vous.

EP: Une expérience professionnelle est possible.

SP: Stage préprofessionnelle.

TAD: Test d'aptitude demandé.

OP: Entretien d'orientation professionnelle préalable souhaité.

PRE: Demande quel est le profil requis par l'entreprise avant d'envoyer ton dossier de candidature.

EC: Enseignement de certificat est possible.

JV: Job de vacances sur demande.

TD: Travail en dehors de l'école sur demande.

16, 17, 18: Places d'apprentissage per 2016, 2017, 2018.